



Syndicat National des Ecoles



Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur

n°4 - mai 2014



# LA LETTRE D'INFORMATION Professeurs des Écoles

## Sommaire

- 1 ■ ÉDITORIAL  
Rythmes, Colère!
- 2 ■ Déclaration du SNE-FGAF  
et du SNALC-FGAF  
au Conseil Supérieur de  
l'Éducation du 5 mai 2014
- Élections  
professionnelles  
de décembre 2014
- 3 ■ Décret « assouplissement » :  
qui a voté quoi ?
- 4 ■ CONTACTS  
SNALC et SNE

Le SNALC-FGAF et le SNE-FGAF  
sont des syndicats réactifs  
et participatifs. Remplissez le formulaire, et  
vous serez contacté(e) par nos responsables  
dans les plus brefs délais :

Cliquez :



Flashez :



Contactez :

le SNE [www.sne-csen.net](http://www.sne-csen.net)  
le SNALC [info@snalc.fr](mailto:info@snalc.fr)

## Rythmes, Colère !



Le SNE et le SNALC avaient dénoncé dès le départ **l'usine à gaz** que constituait le décret sur les nouveaux rythmes scolaires.

Le SNE et le SNALC avaient dénoncé dès le départ que ce décret instaurait **une territorialisation de notre Éducation nationale**, en

renforçant le pouvoir des communes, au détriment des conseils d'école.

Le SNE et le SNALC avaient dénoncé dès le départ **l'impossibilité de mettre en place dans l'ensemble du pays des activités périscolaires gratuites et de qualité, assurées par des personnels compétents.**

Le SNE et le SNALC avaient dénoncé dès le départ **l'aggravation des conditions de travail des professeurs des écoles**, sommés de venir une journée supplémentaire et d'augmenter leur temps de présence effectif.

Le SNE et le SNALC avaient dénoncé dès le départ **l'intrusion dans l'enceinte de l'école, dans les salles de classe et dans la salle des maîtres** de personnes dont on ne sait parfois rien, et les conséquences qui en découlent : salles envahies, matériel pédagogique volé ou abîmé, équipements dégradés ou cassés.

**L'intérêt de l'enfant dont tout le monde se prévalait, seuls le SNE et le SNALC l'ont réellement défendu dès le départ, hors de toute idéologie et de toute connivence politique.** Cet intérêt, pour nous, ne peut qu'aller de pair avec celui des professeurs des écoles, que personne n'a écoutés, et qui ont été trahis par leurs représentants habituels.

- L'École n'est pas une garderie !
- L'École n'est pas une aire de jeu géante !
- L'École n'est pas un lieu d'expériences farfelues !
- L'École est une institution dans laquelle le temps scolaire ne doit pas être soumis aux impératifs économiques !

Professeurs des écoles, le SNE et le SNALC vous appellent à signer et faire signer massivement [la pétition du SNE](#) et [la pétition du SNALC](#) pour exiger l'abrogation du décret du 24 janvier 2013 ! C'est par notre mobilisation que nous ferons reculer le nouveau ministre, et c'est par un mouvement de grande ampleur que nous gagnerons ce bras de fer !

Si vous voulez sauver l'École et vos élèves, c'est aujourd'hui qu'il faut faire entendre votre voix ! Pour que nous la portions au mieux, n'hésitez pas à [nous contacter](#).

**Pierre FAVRE**  
Président du SNE-FGAF

**Jean-Rémi GIRARD**  
Secrétaire national à la pédagogie du SNALC-FGAF

# Déclaration du SNE-FGAF et du SNALC-FGAF

## au Conseil Supérieur de l'Éducation du 5 mai 2014

Monsieur le Ministre,

**V**ous vous êtes exprimé il y a peu sur l'importance majeure de la maîtrise des fondamentaux à la fin de l'école primaire, sur le fait que tous les élèves, en sortant de CM2, doivent savoir « écrire, compter, lire, parler correctement le français ». C'est un objectif partagé par nos organisations, et nous souhaitons pouvoir l'atteindre par un travail conjoint, fait de propositions constructives.

Malheureusement, et alors que certains chantiers importants, comme celui des programmes scolaires, sont actuellement à l'œuvre, cet objectif est actuellement réduit à une question d'organisation du temps scolaire, qui prend toute la place médiatique, concentre toutes nos énergies, et ce pour un résultat qui n'est pas concluant.



En effet, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans environ 20% de communes « volontaires » cette année a entraîné de nombreuses tensions et de nombreuses colères, parfaitement justifiées. Les remontées « officielles » ont du mal à masquer les difficultés réelles, qu'elles soient organisationnelles, financières ou humaines.

Le SNE et le SNALC, pas plus qu'ils ne s'étaient satisfaits d'un dispositif dont ils avaient anticipé les inévitables dysfonctionnements, ne peuvent donc approuver le décret présenté aujourd'hui, qui ne règle aucun des problèmes majeurs posés par la réforme. L'« intérêt de l'enfant » tant vanté par les défenseurs du texte peine à émerger au milieu des enjeux politiques, idéologiques et financiers. À l'heure où l'on annonce la poursuite du gel du point d'indice, il n'est pas tolérable que l'on généralise une réforme dont l'intérêt n'est pas prouvé et dont les maires, qui savent de quoi ils parlent, chiffrent le financement à un milliard d'euros.

Le SNE et le SNALC dénoncent tout particulièrement le fait que les professeurs des écoles se voient de plus en plus dépossédés de l'organisation des apprentissages scolaires, qui sont primordiaux, pour des raisons essentiellement économiques et idéologiques. La réduction possible des vacances d'été (qui peut même être imposée à certaines écoles contre l'avis du conseil d'école) est également pour nous un point inacceptable.

En conséquence, et à partir du moment où l'horaire d'enseignement hebdomadaire demeure de 24h, le SNE et le SNALC continuent de demander l'abrogation du décret et revendiquent que ce soient les conseils d'école qui décident de l'organisation du temps scolaire, y compris en maintenant s'ils le souhaitent la semaine de 4 jours. Nous présenterons en séance des amendements allant dans ce sens. ■

**Pour les élections professionnelles de décembre 2014,  
votez et faites voter vos proches pour les listes présentées par la FGAF  
dans la fonction publique hospitalière (UFAS) et territoriale (SAFPT)  
mais aussi aux CTM des Ministères de l'Agriculture  
et de l'Écologie (Alliance du Trèfle), des Finances (FGAF Finances),  
de l'Intérieur (CAP Police nationale), de la Culture (FAC),  
de la Justice (SPS), de l'Enseignement Supérieur (SNALC+SPLN-SUP),  
des services du Premier Ministre (SAPPM)  
et bien sûr du Ministère de l'Éducation nationale (SNALC+SNE)  
sans oublier pour l'enseignement privé sous contrat le CCMEP (SNALC).**

# Décret « assouplissement » : qui a voté quoi ?

**Amendement déposé par le SNALC/SNE pour supprimer l'obligation des 5 matinées**  
(= permettre le maintien de la semaine de 4 jours)

POUR : **SNALC/SNE**, Fo, Snuipp-fsu  
CONTRE : Se-Unsa, Sgen-Cfdt  
REFUS DE VOTE : Sud, Cgt

À noter : **Le Snuipp-Fsu a clairement dit souhaiter un cadre national de 4,5 jours. Il n'envisage les 4 jours que comme une dérogation très très marginale à ce cadre national.**

**Amendement déposé par le SNALC/SNE afin d'empêcher de déroger au calendrier scolaire national**

POUR : **SNALC/SNE**  
CONTRE : Snuipp-Fsu, Se-Unsa, Sgen-Cfdt  
REFUS DE VOTE : Sud, Cgt

À noter : *Aucun autre syndicat que les nôtres ne s'inquiète donc de la possible diminution des grandes vacances !*

**Amendement déposé par le SNALC/SNE afin que le seul conseil d'école puisse décider d'un aménagement expérimental du temps scolaire (sans que la mairie puisse refuser ou cherche à imposer autre chose)**

POUR : **SNALC/SNE**  
CONTRE : Se-Unsa, Sgen-Cfdt  
REFUS DE VOTE : Snuipp-Fsu, Fo, Sud, Cgt

À noter : *Aucun autre syndicat que les nôtres n'a donc de problème avec la territorialisation de l'École et avec le fait de laisser un pouvoir de décision ou de nuisance aux collectivités locales !*

**Amendement déposé par le SNALC/SNE afin d'empêcher qu'un conseil d'école puisse se voir imposer une organisation « expérimentale » dont il ne veut pas**

POUR : **SNALC/SNE**  
CONTRE : Snuipp-Fsu, Se-Unsa, Sgen-Cfdt  
REFUS : Fo, Sud, Cgt

À noter : *Aucun autre syndicat que les nôtres ne trouve gênant qu'on puisse imposer aux professeurs d'une école une organisation du temps scolaire contre laquelle ils auraient voté en conseil d'école !*

ACADÉMIE	PRÉSIDENT SNALC-FGAF
<b>AIX MARSEILLE</b>	<b>Thierry TIRABI</b> - (Vice-Pdt) <b>Gilbert AGUILAR</b> Tél 09.51.52.98.08 - 06.33.71.50.01 snalc.am@laposte.net
<b>AMIENS</b>	<b>Martial CLOUX</b> - martial.cloux@wanadoo.fr 26, rue J.-J. Rousseau - 02200 Soissons T-Fax 03.23.59.53.64
<b>BESANÇON</b>	<b>Michèle HOUËL</b> - 5, rue derrière Laval 25660 Gennes - Tél-Fax 03.81.55.75.95 snalcfc@free.fr
<b>BORDEAUX</b>	<b>Marie-Thérèse ALONSO</b> 43, av. Galliéni - 33500 Libourne Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com
<b>CAEN</b>	<b>Henri LAVILLE</b> - snalc.bn@wanadoo.fr 4, av. Jeanne d'Arc - 14000 Caen Tél 06.33.92.09.61 - Fax 02.31.52.13.66
<b>CLERMONT FERRAND</b>	<b>Jean-René LANARET</b> 15 ter, av. Massenet - 63400 Chamalières Tél 06.69.04.05.11 - lanaret.jr@orange.fr
<b>CORSE</b>	<b>Lucien BARBOLOSI</b> Tél 06.80.32.26.55
<b>CRÉTEIL</b>	<b>Loïc VATIN</b> - Tél 09.53.77.86.60 snalc.creteil@gmail.com - http://snalc.creteil.free.fr 93, av. Mendès France - 94880 Noisieux
<b>DIJON</b>	<b>Françoise MORARD</b> 7 bis, rue de la Mare - 21380 Messigny Tél 06.62.72.66.37 - snalc-dijon@wanadoo.fr
<b>GRENOBLE</b>	<b>Isabelle MATHIEU</b> 10, rue Martin Luther King - 38400 Saint Martin d'Hères icdm.mathieu@gmail.com - 06.72.88.53.20
<b>LILLE</b>	<b>Benoît THEUNIS</b> - snalc.lille@orange.fr 6, rue de la Métairie - 59270 Méteren Tél-Fax 03.28.42.37.79
<b>LIMOGES</b>	<b>Frédéric BAJOR</b> - f.bajor@gmail.com Le Mazoudon - 87240 Ambazac Tél 06.15.10.76.40
<b>LYON</b>	<b>Christophe PATERNA</b> - snalc-lyon@orange.fr 61, all. de la Font Bénite - 42155 Saint-Léger-sur-Roanne Tél 06.32.06.58.03
<b>MONTPELLIER</b>	<b>Karim EL OUARDI</b> - 06.43.68.52.29 SNALC - Les Meravelles II, 16 imp. Antoni Tapies 66270 Le Salet - president.snalcmontpellier@gmail.com
<b>NANCY METZ</b>	<b>Elisabeth EXSHAW</b> - Tél 03.83.90.10.90 6, rue du Grand Verger - 54000 Nancy snalc.lorraine@orange.fr
<b>NANTES</b>	<b>Hervé RÉBY</b> - Tél 02.40.29.89.00 38 rue des Ecachoirs - 44000 Nantes snalc.acad.nantes@wanadoo.fr
<b>NICE</b>	<b>Dany COURTE</b> - Les Princes d'Orange - Bat B 25, av. Lamartine - 06600 Antibes snalc.nice@hotmail.fr
<b>ORLÉANS TOURS</b>	<b>François TESSIER</b> - Tél 06.47.37.43.12 21 bis, rue George Sand - 18100 Vierzon presi-orleans@snalc.fr
<b>PARIS</b>	<b>Fabienne LELOUP</b> floupsnalc@yahoo.fr Tél - 01.40.22.09.92 - 06.59.96.92.41
<b>POITIERS</b>	<b>Toufik KAYAL</b> - toufikayal@wanadoo.fr 15, rue de la Grenouillère - 86340 Nieuil l'Espoir Tél 05.49.56.75.65 - 06.75.47.26.35
<b>REIMS</b>	<b>Albert-Jean MOUGIN</b> snalc-reims@laposte.net SNALC-Reims - 4, rue de Trévise - 75009 Paris
<b>RENNES</b>	<b>Sébastien ROBREAU</b> - snalc.22@gmail.com 21, rue de Provence - 22440 Ploufragan Tél-Fax 02.96.78.15.43
<b>LA RÉUNION</b>	<b>Jean-Louis PRADEL</b> - snalc@snalc-reunion.com 375, rue M <sup>e</sup> Leclerc - 97400 St-Denis Tél 0262.21.70.09 Fax 0262.21.73.55
<b>ROUEN</b>	<b>Pascal THIELL</b> - snalcrouen@yahoo.fr 4, rue du Manoir - 76980 Veules-les-Roses Tél 02.35.97.55.06 Fax 02.35.97.69.08
<b>STRASBOURG</b>	<b>Michèle HOUËL</b> - snalcfc@free.fr Tél-Fax 03.81.55.75.95 - 06.72.07.20.36 SNALC-Strasbourg - 4, rue de Trévise - 75009 Paris
<b>TOULOUSE</b>	<b>Jean-François BERTHELOT</b> - snalc.toulouse@gmail.com 30, pl. Mage - 31000 Toulouse - Tél 05.61.55.58.95
<b>VERSAILLES</b>	<b>Frédéric SEITZ</b> - 06.95.16.17.92 4, rue de Trévise - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com
<b>DÉTACHES ÉTRANGER OUTRE-MER</b>	<b>Frantz JOHANN VOR DER BRÜGGE</b> 01.47.70.00.55 - 06.88.39.95.48 etrangeroutremer@snalc.fr

DÉPARTEMENT	SECRÉTAIRE SNE-FGAF
<b>06 ALPES MARITIMES</b>	Académie de NICE : <b>Valérie SENGES</b> sne83@sne-csen.net - Site : http://sne83.free.fr
<b>13 BOUCHES DU RHÔNE</b>	Secrétaire départemental : <b>Jean-Pierre BIZZORERO</b> Siège du SNE - 9 boulevard SIMIAN - 13012 MARSEILLE Tél : 06.11.54.13.73 - sne13@sne-csen.net - Site : http://sne13.free.fr
<b>34 HERAULT</b>	Secrétaire départemental : <b>Frédéric DENOLLY</b> Siège du SNE - Ecole Élémentaire Victor HUGO 5, rue des Ecoles Le Grau d'Agde - 34300 AGDE - Tél : 06.22.45.06.54 sne34@sne-csen.net - Site : http://sne34.free.fr
<b>38 GRENOBLE</b>	Contact : <b>Philippe CHARBONNEL</b> 06 20 98 09 77 - charbonnel3@gmail.com
<b>57 MOSELLE</b>	Secrétaire départemental : <b>Gilles LELEUX</b> Adresse section BP 70076 - 57972 YUTZ CEDEX Tél-Fax : 03.82.88.52.84, Mobile : 06.26.27.57.83 sne57@sne-csen.net - Site : http://sne.moselle.free.fr
<b>59/62 LILLE</b>	Section académique de LILLE : 28 avenue des Fleurs 59110 LA MADELEINE - Tél : 09.52.78.98.14 Secrétaire Académique : <b>Emmanuel CARON</b> - Tél 06.17.35.09.22 Secrétaire Académique adjoint : Anthony LEMETTRE SNE 62 : 76 avenue de la Libération - 62510 ARQUES tél 06.67.76.02.28 Secrétaire Académique adjointe : Joëlle HOUZIAUX SNE 59 : 28 avenue des Fleurs 59110 LA MADELEINE Tél : 06.86.52.10.72 - sne59@sne-csen.net - sne62@sne-csen.net
<b>67 BAS-RHIN</b>	Secrétaire départemental : <b>Nathalie HALTER</b> sne67@sne-csen.net Site : http://www.sne67.net
<b>68 HAUT-RHIN</b>	Secrétaire départemental : <b>Marianne GAUME</b> sne68@sne-csen.net Site : http://www.sne68.net
<b>69 LYON</b>	Secrétaire académique : <b>Philippe CHARBONNEL</b> Tél SNE 06.20.98.09.77 - charbonnel3@gmail.com sne69@sne-csen.net, divers - site : http://sne69.free.fr
<b>75 PARIS</b>	Secrétaire départementale : <b>Clothilde GUILBERT</b> Siège du SNE - 4 rue de TRÉVISE - 75009 PARIS Adresse de l'école ECOLE maternelle - 68 rue Vitruve - 75020 PARIS 01.43.56.65.50 - 06.14.28.53.83 - sne75@sne-csen.net
<b>76 SEINE MARITIME</b>	Secrétaire départemental : <b>François RIMBERT</b> Tél : 06.65.70.41.41 - sne76@sne-csen.net Site : http://sne76.free.fr
<b>77 SEINE ET MARNE</b>	Secrétaire départementale : <b>Nathalie CRISCIONE</b> nathalie.criscione@sne-csen.net - 2 rue de Champeaux - 77240 CESSON 06.30.97.15.74 - sne77@sne-csen.net
<b>78/95 VERSAILLES</b>	<b>Pascal PITON</b> - 4 rue de Trévise 75009 PARIS 06.99.00.88.38 - plkn@orange.fr
<b>83 VAR</b>	Secrétaire départemental : <b>Ange MARTINEZ Y MARTINEZ</b> sne83@sne-csen.net - Site : http://sne83.free.fr
<b>93 SEINE SAINT DENIS</b>	Secrétaire départementale : <b>Patricia SCHNEBELEN</b> Siège du SNE - 33 allée de la Pelouse - 93340 LE RAINCY Téléphone école/SNE 01.48.47.44.55 - 06.24.36.85.43 sne93@sne-csen.net
<b>94 VAL DE MARNE</b>	Secrétaire départementale : <b>Annie CORDONNIER</b> Siège du SNE - 2 rue M. Dudragne - 94350 VILLIERS Bureau SNE 01.49.41.08.14 - 06.63.92.93.18 - sne94@sne-csen.net
<b>974 LA REUNION</b>	Secrétaire départemental : <b>Anthony PAYET</b> sne974@sne-csen.net
<b>Siège national SNE : 4, rue de Trévise - 75009 Paris</b>	
<b>Tél. nationaux SNE : 04.74.36.27.50 - 06.63.51.88.96</b>	
<b>Contact national SNE : www.sne-csen.net</b>	